



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 26 août 2020

Conférence de presse de rentrée :

Aucune annonce dans l'intérêt des personnels, des élèves et des familles : le ministre est toujours dans le déni

Le ministre Blanquer a tenu ce mercredi 26 août sa conférence de presse de rentrée. Il a finalement confirmé l'obligation du port du masque pour les élèves de plus de 11 ans et pour l'ensemble des personnels. Aucune autre garantie n'est donnée sur le plan sanitaire. Les personnels, élèves et familles attendent toujours des réponses sur des questions essentielles : protocole à suivre en cas de dépistage ou de suspicion d'un cas de Covid, situation des personnels à risques, brassage des groupes, aménagements des entrées et sorties. Comme d'ordinaire, le renvoi au local est la norme. Le ministre continue à mentir en affirmant que tout est prêt en cas de reconfinements locaux : aucun élément sur l'organisation des enseignements dans ce cas de figure, pas de formation ni de matériel informatique pour les personnels, aucune garantie sur la sécurisation des plate-formes. SUD éducation revendique le versement immédiat d'une indemnisation des frais engendrés par le télétravail, et exigera le respect des statuts et des conditions de travail en cas de fermeture des écoles et établissements.

Pour SUD éducation, la priorité doit bien être donnée à un retour à l'école de l'ensemble des élèves, dans le cadre de garanties sanitaires et d'une organisation qui fasse sens sur le plan pédagogique. L'objectif est d'éviter un reconfinement généralisé, et de compenser les inégalités scolaires qui se sont accrues depuis mars dernier. Articuler les garanties sanitaires et les besoins en terme pédagogiques implique un changement radical de politique : baisses d'effectifs en classe, créations de postes, aménagement des locaux : SUD éducation revendique depuis le printemps un plan d'urgence pour l'éducation.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Les moyens supplémentaires annoncés (professeur-e-s des écoles, AED, AESH) sont dérisoires : il faut immédiatement recruter l'ensemble des admissibles aux concours, et en particulier les admissibles aux concours internes, appeler les admis-es sur liste complémentaires, titulariser à temps plein les contractuel-le-s. Des concours supplémentaires sont régulièrement organisés dans divers départements, cela doit être également un levier.

Sur le plan pédagogique, la multiplication des dispositifs annoncés ne saurait faire office de politique éducative. Il est irresponsable de maintenir les évaluations nationales après une période aussi anxiogène pour les élèves, les personnels et leurs familles. SUD éducation demande d'ores et déjà leur annulation. Les programmes doivent être immédiatement allégés, comme SUD éducation l'a demandé à la présidente du Conseil supérieur des programmes. Les personnels doivent être respectés dans leur professionnalité : ils sont les plus qualifiés pour choisir les dispositifs à mettre en place avec leurs élèves.

Le ministre a affirmé vouloir poursuivre la mise en œuvre des contre-réformes, la crise sanitaire servant d'effet d'aubaine pour un certain nombre d'entre elles, comme le projet de loi Rilhac concernant les directions d'école. SUD éducation réaffirme son opposition à ce projet, de même qu'au projet de réforme de l'éducation prioritaire fondé sur le rapport Mathiot-Azéma, et appelle les personnels à s'organiser pour leur faire barrage. En revanche, les annonces concernant les rémunérations sont toujours très insuffisantes.